

# Présentation du jumelage

## Ville d'Ogulin



La petite ville d'Ogulin a été choisie pour conclure une relation de coopération et d'amitié avec la ville de Gignac. Dans sa volonté de créer un partenariat avec une commune, Gignac s'est tournée vers l'Ambassadeur de Croatie en France, pays choisi en raison de circonstances particulières. En effet, un général croate, ayant servi dans l'armée napoléonienne, est enterré dans le cimetière de Gignac. Sa commémoration en son honneur chaque année est l'occasion d'accueillir une délégation croate venue lui rendre hommage. Nous accueillons également l'ambassadeur, M. Mirko Galic. Ces relations étroites nous ont donné la volonté de poursuivre ces échanges par une amitié durable entre nos deux pays, concrétisée par un projet de jumelage.

Le projet de jumelage a pour objectif de créer une collaboration commune, un partenariat entre les deux villes dans le but de nouer des relations durables. Des échanges économiques, sportifs, culturels et citoyens seront le reflet de cette amitié. A cette occasion, une charte d'amitié est signée entre les deux communes participantes, mais c'est l'ensemble des citoyens qui participent et font vivre le projet. Les entreprises, associations, citoyens, en plus des administrations municipales, seront les acteurs de ce projet en incarnant différents ponts de liaisons pour développer ces relations.

Il appartient par la suite à ces acteurs de s'impliquer et favoriser des échanges dans différents domaines. Afin de recommander certaines actions, une connaissance éclairée de la ville d'Ogulin est opportune et permettra d'apprécier d'autant plus cette charmante ville.

**« Le jumelage c'est la rencontre de deux communes qui entendent s'associer pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits »**

Jean Bareth (1912-1970), Premier Secrétaire Général du Conseil des Communes d'Europe

•	<b>PERSPECTIVES .....</b>	<b>4</b>
	<i>Carte d'Europe .....</i>	4
	<i>Carte de Croatie .....</i>	5
	<i>Carte du comté de Karlovac.....</i>	5
•	<b>LA CROATIE .....</b>	<b>6</b>
▪	<b>UN APERÇU HISTORIQUE DE LA CROATIE.....</b>	6
▪	<b>GEOGRAPHIE.....</b>	7
	<i>Lac de Plitvice.....</i>	8
	<i>Parc national de Velebit Nord.....</i>	8
▪	<b>QUELQUES DONNEES INDICATIVES A PROPOS DE LA CROATIE.....</b>	9
▪	<b>FONCTIONNEMENT POLITIQUE .....</b>	9
	<i>Au niveau étatique.....</i>	9
	<i>Au niveau territorial.....</i>	10
•	<b>LA VILLE D'OGULIN .....</b>	<b>12</b>
▪	<b>L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE.....</b>	12
	<i>Le Maire .....</i>	12
	<i>Le Président du Conseil Municipal .....</i>	13
	<i>Les deux Vice-présidents .....</i>	13
	<i>Le personnel administratif.....</i>	14
▪	<b>LES ACTEURS DE LA VILLE .....</b>	14
	<i>Le tissu associatif.....</i>	14
	<i>Le comité de coordination « amis des enfants ».....</i>	14
	<i>Le conseil des jeunes.....</i>	15
▪	<b>L'HISTOIRE D'OGULIN .....</b>	15
▪	<b>LE DYNAMISME DE LA VILLE .....</b>	15
▪	<b>ÉVENEMENTS NOTABLES DE LA VILLE .....</b>	16
▪	<b>PHOTOS D'OGULIN.....</b>	16
	<i>Le château Frankopanski .....</i>	16
	<i>Le parc municipal.....</i>	17
	<i>La rivière Dobra.....</i>	18
	<i>La montagne de Klek.....</i>	18

## ◆ Perspectives

Ogulin est une ville de 15 000 habitants située au cœur de la Croatie. La Croatie fait partie des pays de l'Europe du Sud, et sa position géographique lui permet d'embrasser des paysages très variés, entre mer et montagne. Elle possède également de nombreuses frontières (Slovénie, Hongrie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro) qui ont favorisé les échanges économiques. Sa capitale est Zagreb, une ville de 780 000 habitants. La Croatie s'organise autour de 21 comitats, et compte 423 municipalités (regroupement de localités). Le pays connaît un tournant majeur dans son histoire, à seulement deux décennies de son indépendance, et à la veille de son entrée dans l'Union Européenne.



**Carte d'Europe : il faut 1230 km pour relier Gignac à Ogulin**

## Carte de Croatie



## Carte du comitat de Karlovac



## ◆ La Croatie

### ▪ Un aperçu historique de la Croatie

**De 1102 à 1918** : La Croatie fait partie de la couronne Hongroise (devenue l'Autriche-Hongrie en 1867). Entre 1805 et 1808, l'empire napoléonien annexera ou occupera une partie de la Croatie, cédée par l'Autriche à la France.

**1918** : la fin de la première guerre mondiale redessine la carte des Etats. La Croatie fait partie du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, qui devient en 1929 Royaume de Yougoslavie. C'est une dictature royale avec à sa tête le roi Alexandre.

**1941** : L'Allemagne Nazi d'Hitler envahit la Yougoslavie et divise les Etats, en créant l'Etat indépendant de Croatie. Le roi fuit son pays mais n'abdiquera jamais. La politique antifasciste entraîne l'épuration de milliers de serbes et de juifs.

**1945** : A la fin de la seconde guerre mondiale, la République socialiste de Croatie devient un Etat fédéré de la République fédérative populaire de Yougoslavie (RFPY), avec une certaine autonomie de son administration. La constitution de 1946 consacre Josip Broz Tito président de la RFPY, qui dirige le parti unique autorisé en Yougoslavie. Tito interdit le pluralisme politique pour neutraliser les tensions interethniques. Un adage résume sa façon de penser : « La Yougoslavie a six Républiques, cinq nations, quatre langues, trois religions, deux alphabets et un seul parti. »

**1963** : La RFPY prend le nom de République fédérative socialiste de Yougoslavie.

**1967** : Le printemps croate émerge pour demander la reconnaissance du croate comme langue officielle.

**1974** : Accentuation du mouvement d'indépendance, qui contraint Tito a révisé la constitution : même si plus de liberté et de droits culturels sont cédés aux Etats fédérés, Tito se consacre président à vie (la situation de fait devient légale)

**1980** : mort de Tito. Son culte de la personnalité reste très présent tant pour les croates que pour les autres pays occidentaux, qui gardent le souvenir d'un homme qui a rompu avec le bloc soviétique pour unir des Etats fédérés (politique de neutralité). Une présidence

tournante s'installe entre tous les Etats fédérés pour gouverner le pays, mais la Yougoslavie est régulièrement le théâtre de tensions nationalistes et ethniques.

**1990** : premières élections libres multipartites.

**1991** : La Croatie déclare son indépendance.

**1992** : L'Union Européenne et l'ensemble de la communauté internationale reconnaissent l'indépendance de la Croatie.

**1998** : Au terme d'une guerre qui dure huit ans, la Croatie se constitue enfin un territoire, mais cela entraîne l'exode de milliers de serbes et un redécoupage de ses frontières.

**2000** : la Croatie ouvre son économie au reste de l'Europe et s'affirme désormais, grâce à l'élection du modéré Stjepan Mesic.

**2003** : La Croatie est candidate officielle à l'UE.

**2005** : Ouverture des négociations d'entrée dans l'UE.

**2011** : traité d'adhésion de la Croatie à l'UE signé à Bruxelles (ratification en 2012)

**2013** : Entrée officielle dans l'UE.

### ▪ Géographie

La Croatie se situe dans la zone des Balkans, sur un territoire des plus morcelés d'Europe de l'est. Ses nombreuses frontières, notamment avec la Slovénie, la Bosnie-Herzégovine, la Serbie, la Hongrie et le Monténégro, ainsi que sa forme particulière (en croissant) la place au carrefour de nombreux échanges. Son paysage alterne en mer et montagnes, entre plaines et lacs : le relief est varié, et implique des différences de climat d'une frontière à l'autre. Le parc naturel de Plitvice se compose de 16 lacs, logés entre des reliefs montagneux qui forment des barrages naturels. Ce paysage magnifique en fait une destination touristique privilégiée. Il existe au total 8 parcs naturels protégés, qui couvrent une zone de 450 000 hectares, abritant une faune et une flore abondantes.

**Lac de Plitvice (à 70 km d'Ogulin)**



**Parc national de Velebit Nord (à 80km d'Ogulin)**





## ▪ Quelques données indicatives à propos de la Croatie

**Langue officielle** : Croate (l'italien est présent dans quelques régions), qui utilise l'alphabet latin. La majorité de la population est croate (89.6%) avec une minorité de serbes (4.5%). La langue croate s'assimile au serbe, au bosniaque ou au monténégrin (compréhension spontanée, mais différences d'écriture et de certains lexiques).

**Nombre d'habitants** : 4.6 millions

**Superficie** : 56 542 km<sup>2</sup>, soit 75 habitants au km<sup>2</sup>

**Capitale** : Zagreb

**Président** : Ivo Josipović (2010)

**Monnaie** : La kuna (1€=7.53HRK)

**Economie** : tourisme principalement (25% du PIB)

## ▪ Fonctionnement politique

**Au niveau étatique** : Le président de la République est le chef de l'Etat ainsi que le chef des armées. Il nomme le chef du gouvernement en accord avec l'Assemblée. Il est élu pour 5 ans au suffrage universel direct. Le gouvernement a à sa tête un chef du gouvernement ainsi que deux vice-présidents, qui dirigent une équipe de 13 ministres.



Ivo Josipović,  
Président croate, élu le  
18 février 2010



Zoran Milanović,  
chef du gouvernement  
depuis le 23 décembre 2011

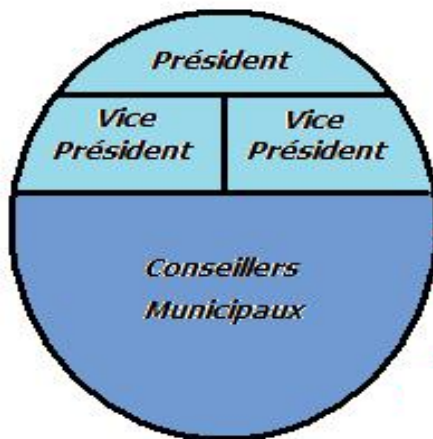
L'actuel président de la Croatie est Ivo Josipović, homme politique du parti social démocrate de Croatie, professeur de droit et de musique. Son chef du gouvernement est Zoran Milanović, depuis fin 2011 (les élections législatives ont lieu tous les quatre ans), et est également membre du parti social démocrate.

La Croatie est une démocratie parlementaire. La constitution valable à ce jour date du 22 décembre 1990.

**Au niveau territorial** : La décentralisation est accordée aux collectivités locales par l'article 4 de la Constitution et la loi sur l'autonomie locale (2001). Les différentes collectivités sont : les municipalités (au maximum 30 000 habitants), les villes, les zupanije (région). L'autonomie locale se traduit concrètement par des pouvoirs accordés aux collectivités : élections, voirie, urbanisme, action sociale, action culturelle, enseignement élémentaire, aide médicale, protection civile, protection du consommateur, protection de l'environnement. Les élections municipales ont lieu tous les cinq ans (les prochaines sont en 2014).

Il y a 423 municipalités en Croatie. Les municipalités rassemblent plusieurs localités sous un même conseil municipal. 13 à 19 conseillers municipaux sont élus pour les municipalités de 10 000 à 30 000 habitants. Il y a un président de l'assemblée municipale, et deux vices présidents, élus par les conseillers. Le conseil municipal vote les délibérations, nomme et révoque le maire, instaure des commissions, détermine et fixe les compétences des services municipaux. Le président de l'assemblée et le maire ne sont pas la même personne dans les villes de plus de 3 000 habitants. Il faut distinguer :

- Le président du conseil municipal, et ses deux vice-présidents, élus parmi les membres du conseil municipal. Il préside et représente le conseil municipal.
- Le maire, et ses adjoints, sont élus parmi les têtes de liste des conseillers, préside l'exécutif municipal. Ils renoncent à leurs fonctions de conseillers. Le maire préside l'exécutif municipal.



*Règles par ses délibérations les affaires de la communes*



*Exécute les décisions du Conseil Municipal et dirige les actions des services de l'administration*

## ◆ La ville d'Ogulin

Ogulin est une municipalité, elle englobe 25 localités. Elle fait partie du comitat de Karlovac, au centre du pays (région frontalière avec la Slovénie au nord et la Bosnie-Herzégovine au sud). Elle compte 15 054 habitants pour la municipalité et environ 8000 pour la localité d'Ogulin, soit 27 habitants au km<sup>2</sup>. Concernant le projet de jumelage, il faut entendre Ogulin comme la municipalité et non la localité.

### ▪ L'organisation administrative

**Le Maire** : Nikola Magdić est diplômé de la faculté de sciences économiques de Zagreb. Il a été réélu en 2009 pour son second mandat en tant que maire de la ville, sous le parti HDZ, Communauté Démocratique Croate. Les élections ayant lieu tous les quatre ans, il restera à sa fonction au moins jusqu'en 2013. Sous le mandat de Ivana Vucica (2001-2005), il était premier adjoint.



Le maire, Nicola Magdić



Le premier adjoint,  
Tone Radocaj



Le second adjoint,  
Vladimir Kubelka



L'adjoint de l'opposition,  
Sinisa Ljubojević

**Le Président du Conseil Municipal** : Milan Sabljak, a été conseiller municipal par le passé, et est membre de plusieurs associations (culture, chasse ...).



Milan Sabljak,  
président du  
conseil municipal

**Les deux Vice-présidents :**

- ✓ Milan Hudorovic, a une formation d'avocat. Il a été président du conseil municipal de 1993 à 1997. Il est membre de nombreux conseils, comités et commissions.
- ✓ Ivan Vukovic, est un ingénieur de transport qui travaille aujourd'hui dans l'infrastructure de signalisation et télécommunications.



Milan Hudurović,  
vice-président



Ivan Vuković,  
vice-président

Il y a ensuite 15 conseillers municipaux. Le conseil municipal se réunit tous les deux mois environ. La ville a mis en place 15 commissions de travail. Exemples : dégâts des

catastrophes naturelles, nomination des rues, logement, affaires sociales, finances et budget municipal ...

**Le personnel administratif :**

- ✓ Marica Barbarić : cabinet du maire
- ✓ Bozica Cindrić : finances, administration et collectivités locales
- ✓ Slavica Zubčić : logement, urbanisme et environnement
- ✓ Karmela Matic : conseillère du protocole et des relations publiques.

▪ **Les acteurs de la ville**

**Le tissu associatif** est très important dans la ville, et offre un panel de choix très varié.

En plus des associations sportives et culturelles traditionnelles, il existe des associations de promotion de la langue ou des identités, associations de guerre, associations de charité, associations politiques ou religieuses (antifascistes, prisonniers de guerre, scouts...), très présentes dans la ville.

Les associations sportives sont au nombre de 40. Ogulin est fière de son passé sportif, c'est pourquoi elle a décidé de mettre en avant sa politique sportive dans un onglet du site qui lui est entièrement dédié. Les équipements sportifs comptent deux stades servant au foot, au handball et au tennis, plusieurs gymnases qui accueillent les scolaires, un bowling et divers autres centres. La ville a reçu un prix pour la promotion de la culture et du sport car elle organise chaque année une sélection des meilleurs athlètes et entraîneurs. Quelques exemples d'associations de sport présentes dans la ville : badminton, football, gymnastique, handball, ski, tennis de table, tennis, échecs ...

**Un comité de coordination « amis des enfants »** a été créé par la ville. Ce comité s'inspire d'actions de l'Unicef, et a pour vocation l'action préventive et sociale des enfants dans le cadre d'une politique sur la famille et la solidarité. Karmela Matic, coordinatrice du projet de jumelage, fait partie de ce comité dédié à l'enfance depuis 2006 parmi neuf autres membres.

**Le conseil des jeunes**, composé d'élèves du secondaire, s'investit également dans la politique de la ville et dans le monde associatif. Il est à l'image du conseil municipal des enfants en France. Dans le cadre de la valorisation de la ville, ils ont mis en place un concours de photos.

### ▪ **L'histoire d'Ogulin**

La ville d'Ogulin s'est construite autour d'une forteresse au début du 16<sup>ième</sup> siècle, et elle comptait alors 37 habitants. Ogulin vient de « Ob Gula », qui signifie abîme ou gorge, de par son emplacement géographique. Il faut attendre 1873 pour que la ville se développe, grâce à la construction du chemin de fer qui assure sa prospérité économique, et par voie de conséquence sa croissance démographique. Pendant la guerre d'indépendance qui a éclaté la Yougoslavie au début des années 90, Ogulin s'est rangée du côté de l'Armée Croate et a combattu de 1991 à 1995. La guerre est encore très présente dans l'esprit croate, du fait de sa proximité historique. Un onglet est consacré à la « guerre patriotique » sur le site internet de la ville, présentant chronologiquement les grandes étapes de l'indépendance et la participation de la ville d'Ogulin. Le vocabulaire utilisé (ennemi, rebelle), la fin récente de la guerre, ainsi que le grand nombre d'associations liées à la guerre, démontrent la place prédominante des corps militaires et l'importance des commémorations et du souvenir.

### ▪ **Le dynamisme de la ville**

La municipalité a en charge les écoles de la maternelle à l'enseignement secondaire. Pour accueillir l'ensemble des élèves, Ogulin dispose de deux écoles maternelles, quatre écoles primaires, un lycée d'enseignement général et un lycée d'enseignement secondaire. Il n'y a pas d'enseignement universitaire dispensé à Ogulin.

Pour satisfaire les besoins de la population locale et les touristes en visite à Ogulin, la ville s'est dotée de nombreux équipements. Il y a donc une grande bibliothèque nationale (1954), un office de tourisme (1995), un hôpital, un musée du patrimoine, une des meilleures casernes de pompiers du pays et un service de sauvetage en montagne.

Ogulin, pour son développement économique s'appuie en premier lieu sur les ressources forestières qui l'entourent. De nombreuses entreprises sont spécialisées dans la transformation du bois. Ses importantes surfaces naturelles lui ont également permis de développer une activité d'agriculture (culture du chou et de la pomme de terre, élevage). Le tourisme est aussi une des principales activités de la région : Ogulin est située entre lacs et montagnes, elle bénéficie donc d'un paysage magnifique qui offre de nombreuses activités de loisirs.

#### ▪ Evènements notables de la ville

Le 14 septembre est un jour fêté pour la ville, qui célèbre le jour de l'Exaltation de la Sainte. Ce jour là, de nombreuses manifestations religieuses, culturelles, sportives et artistiques ont lieu, ainsi que des concerts. Des prix de reconnaissance sont attribués aux citoyens ayant contribué à des bonnes actions en faveur de la ville (citoyenneté, économie, culture...)

La ville d'Ogulin possède déjà deux villes jumelles : Dombovar, en République de Hongrie (depuis 2000), et Polaca en Croatie, petit village de 1500 habitants dans le comté de Zadar (depuis 1998).

#### ▪ Photos d'Ogulin

##### Le château Frankopanski

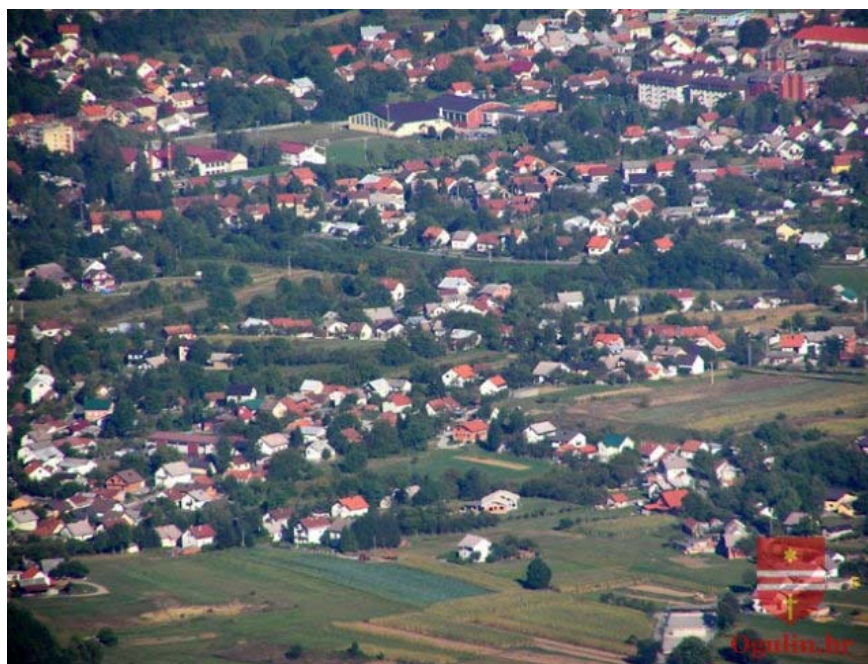




**Le parc municipal, avec au dernier plan l'église Sainte Croix**



**Vue aérienne d'Ogulin**



## La rivière Dobra



## La montagne de Klek

